



RCS : DIEPPE
Code greffe : 7601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIEPPE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après


Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2003 B 80069
Numéro SIREN : 449 465 640
Nom ou dénomination : 2.F.P.R

Ce dépôt a été enregistré le 09/12/2016 sous le numéro de dépôt 1899

"2.F.P.R."
S.A.S. au capital de 266 600 Euros
Siège social : ROMESNIL - NESLE NORMANDEUSE
76340 BLANGY SUR BRESLE

449 465 640 RCS DIEPPE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIEPPE
Acte déposé, le :
- 9 DEC. 2016


**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 26 OCTOBRE 2016
-0-0-0-0-0-0-**

(...)

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de Président de Monsieur Franck FOUCARD vient à expiration ce jour, décide de ne pas le renouveler, et nomme en qualité de nouveau Président, pour une période d'une année, prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés à tenir dans l'année 2017, pour statuer sur les comptes de l'exercice social écoulé :

Monsieur François FOUCARD, né le 2 juillet 1967 à CAMPNEUSEVILLE, de nationalité française, demeurant 5 Rue du Balai 76340 CAMPNEUSEVILLE.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur François FOUCARD, présent à l'assemblée, déclare accepter les fonctions de Président qui viennent de lui être confiées et déclare n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de Directeur Général de Monsieur François FOUCARD vient à expiration ce jour décide de ne pas le renouveler, et nomme en qualité de nouveau Directeur Général, pour une période d'une année, prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés à tenir dans l'année 2017, pour statuer sur les comptes de l'exercice social écoulé:

Monsieur Franck FOUCARD, né le 1^{er} février 1966 à CAMPNEUSEVILLE, de nationalité française, demeurant 29, Route Neuve 76340 CAMPNEUSEVILLE.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Franck FOUCARD, présent à l'assemblée, déclare accepter les fonctions de Directeur Général qui viennent de lui être confiées et déclare n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
Le Président**

